PRINTEMPS - ETE 2024

VENISE ET SES ILES

6 jours – 5 nuits – 6 jours de randonnée & visites

C'est à un véritable « trekking urbain » que nous vous convions en alternance avec de vraies randonnées dans un des sites les plus prestigieux du monde, Venise et les iles de sa lagune.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle - 74160 BEAUMONT
Tel : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Les « Sestieri » de San Polo et Santa Croce.

Accueil à 10h00 à la consigne de la gare de Venise Santa Lucia.

Première journée thématique de Venise avec les Sestieri de san Polo et Santa Croce.

Après avoir déposé les bagages à la consigne de la gare de Santa Lucia, nous partirons pour une première découverte de Venise à travers les quartiers de San Polo et Santa Croce, le Rialto, l'église dei Frari et la célèbre Assomption du Titien. Une multitude de petites places, églises, canaux...

En fin d'après-midi transfert en vaporetto dans notre hôtel*** situé dans la lagune et installation à l'hôtel.

Temps de marche : 4h00

Jour 02 : Burano - Torcello

Bateau pour les quais de San Zaccaria dans le sestiere de Castello. Nous remonterons en direction de San Francesco della Vigna pour gagner le quartier de l'Arsenal et ses célèbres Lions de la porte d'Honneur.

Nous embarquerons alors pour Murano, l'île des verriers où nous pique-niquerons et visiterons la magnifique église dei Santi Maria et Donato, puis nous rejoignons l'île de San Francesco par une petite embarcation privée. Le parcours en bateau nous offre une vision unique de la Lagune.

Nous visitons le cloître et l'église du couvent franciscain. Lieu hors du temps où vit toujours une petite communauté de franciscains.

Temps de marche : 5h00

Jour 03 : Les « Sestieri » Sud de la Sérénissime : **San Marco, Dorsoduro**

Nous commençons cette troisième journée de visite de Venise par le quartier San Marco où nous découvrons le Pont des Soupirs, l'ensemble de la Piazza San Marco et le célèbre théâtre de la Fenice, que nous visitons de l'extérieur. Nous regagnons ensuite l'île de San Giorgio Maggiore et sa superbe église palladienne avant de continuer par l'ile de la Giudecca, pour la pause déjeuner.

Puis en début d'après-midi, nous gagnons le quartier de Dorsoduro qui nous mène jusqu'à la célèbre Chiesa della Salute et Punta della Dogana. Retour à l'hôtel par le vaporetto qui longe le Grand Canal.

Temps de marche : 5h00

Jour 04 : Le Lido - l'Ile de Pellestrina - Chioggia

Après une petite halte sur l'île du Lido célèbre pour la Biennale de Venise qui y organise, nous arrivons en bus puis en bateau à Chioggia pour une découverte de celle qui constitue une réplique miniature de Venise.

Nous faisons ensuite une magnifique balade sur l'île de Pellestrina, entre ciel et mer sur le mince cordon lagunaire et ses villages de pêcheurs à l'atmosphère paisible, loin de l'agitation de la Sérénissime. Un ruban de 11 kilomètres, protégé par les Murazzi, fond de scène de Venise, ponctué de petits villages. L'ile est une crèche avec ses maisons aux couleurs outrancières, bleu indigo, violet, orange, rose fuchsia, vert, qui servaient de phares pour les pêcheurs de retour de longues nuits en mer.

Retour à l'hôtel en bus puis en bateau

Temps de marche : 5h00

Jour 05 : Castello – Murano – San Francesco

Bateau pour les quais de San Zaccaria dans le sestiere de Castello. Nous remontons en direction de San Francesco della Vigna pour gagner le quartier de l'Arsenal et ses célèbres Lions de la porte d'Honneur.

Nous embarquons alors pour Murano, l'île des verriers d'où nous rejoignons l'île de San Francesco par une embarcation privée. Ce parcours en bateau nous offre une vision unique de la Lagune.

Nous visitons le cloître et l'église du couvent franciscain. Lieu hors du temps ou`vit toujours une petite communauté de franciscains.

Temps de marche : 5h00

Jour 06 : Le nord de Castello et Cannaregio
Après avoir consigné nos bagages à la gare de Santa Lucia, nous nous dirigeons dans le sestiere de Cannaregio (primo ghetto d'Europa).
Bateau pour les quais de San Zaccaria dans le sestiere de Castello. Nous remontons en direction de San Francesco della Vigna pour gagner le quartier de l'Arsenal et ses célèbres Lions de la porte d'Honneur.
Nous embarquons alors pour Murano, l'île des verriers d'où nous rejoignons l'île de San Francesco par une embarcation privée. Ce parcours en bateau nous offre une vision unique de la Lagune.
Nous visitons le cloître et l'église du couvent franciscain. Lieu hors du temps ou`vit toujours une petite communauté de franciscains.

Temps de marche : 4h00

Attention : Le programme et l'ordre des journées pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques et des ouvertures des lieux visités.

LES POINTS FORTS :
- La découverte complète de Venise
- Un véritable trek urbain
- Toutes les visites comprises
- Une thématique culturelle forte et passionnante
- Les vues sublimes sur la lagune

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Le lundi à la gare de Venise Santa Lucia à 10h, devant la consigne de la gare ("deposito bagagli"), sur le quai N1.
Pour ceux qui peuvent arriver qu'après, un RV avec notre guide est possible après le déjeuner, dans la zone du Rialto vers 13h : vous appellerez notre guide le jour de votre arrivée pour organiser votre RV.
Si vous arrivez en fin d'après-midi, un RV avec le groupe est possible également devant la consigne bagages de la gare Santa Lucia (car le groupe y passe récupérer ses bagages) après la visite.
En cas de nuitée avant séjour, nous vous réservons un hôtel à Mestre. Pour le trajet depuis l'aéroport, et pour se rendre ensuite au RV dans le centre de Venise : se référer à la rubrique "Nuits Supplémentaires" de la fiche technique de votre séjour.
Pour ceux qui arrivent en voiture avant le séjour, les nuits supplémentaires se font dans l'hôtel réservé pour tout le séjour, à Punta Sabbioni. Parking gratuit à l'hôtel. Pour rejoindre le point de RV, prévoir 1h30 de trajet, dont 1km à pied jusqu'à l'embarcadère de Punta Sabbioni (départ du vaporetto toutes les 30min environ). Contacter le guide la veille : s'il dort sur place la veille, il pourra vous accompagner jusqu'au RV dans le centre. Sinon, il vous donnera ces informations par téléphone

Accès train : gare de Venise Santa Lucia
Départ la veille, train de nuit :
Paris Gare de Lyon - Venezia Santa Lucia

Accès avion : Paris - Venise : nombreux vols directs par Air France, Easyjet ou Ryan Air (au départ de Beauvais pour ce dernier) www.easyjet.com, www.airfrance.fr, www.ryanair.com.

Acheminement de l'aéroport de Venise Marco Polo :

Deux compagnies de transport par autobus sont disponibles pour vous rendre de l'aéroport Marco Polo à Venise :
Le bus vous dépose à la Piazzale Roma, au nord de Venise et il ne vous reste alors plus qu'à traverser le pont Calatrava pour vous rendre à la gare (500m à pied)

Les Bus ACTV
Si vous utilisez la compagnie ACTV, il faut prendre la ligne N° 5. Le prix du billet par personne est de 5€ (9€ pour un aller-retour). Le trajet dure de 25 à 35 minutes. Il y a des bus tous les ¼ d'heures en semaine (à 10 / 25 / 40 et 55) et toutes les ½ heures (à 10 et 40) les dimanches et jours fériés.

Les bus de l'ATVO
Ils ont un compartiment à bagages, ils sont climatisés et le trajet est direct jusqu'à Venise :15 à 20 minutes selon la circulation.
Pour les Bus ATVO, il vous faut prendre la Ligne 35 (Départ emplacement D2)
Le billet coûte 5€, bagages inclus, et s'achète au distributeur situé à l'arrêt des bus ATVO , à la sortie de l'aéroport. (9€ pour le billet aller-retour, valable 6 jours).

A l'aéroport Marco Polo, si vous n'avez pas de monnaie, vous pourrez l'acheter directement au chauffeur.
En revanche, pour votre bus retour à Piazzale Roma, vous ne pouvez pas acheter votre billet au chauffeur, vous devez obligatoirement l'acheter au bureau ATVO situé sous le grand parking à étages, le guichet est situé au rez-de-chaussée du parking, à gauche du bureau des Carabinieri.

DISPERSION

Le Samedi à 15h30 à la gare ferroviaire de Venise Santa Lucia.
A Piazzale Roma, vous ne pouvez pas acheter votre billet au chauffeur, vous devez obligatoirement l'acheter au bureau ATVO situé sous le grand parking à étages, le guichet est situé au rez-de-chaussée du parking, à gauche du bureau des Carabinieri.

Retour train : Venezia Santa Lucia - Paris Gare de Lyon
Le train de nuit Paris - Venise est désormais géré par la société privée Thello, vous pouvez vous procurer les billets Paris-Venise sur le site www.thello.com.
Pour consulter les horaires des trains italiens : www.trenitalia.com.

NIVEAU

Marcheurs épicuriens.
Niveau 1 sur une échelle de 5.
De 3h à 5h30 de marche sans dénivelée en ville, le long des canaux et sur des bons chemins.
Accessible à toute personne, même débutante, en recherche d'immersion en pleine nature mais sans trop d'efforts. 4 à 5 heures de marche en ville, le long des canaux et sur de bons chemins. Faibles dénivelés.
Aucune difficulté technique.

HEBERGEMENT

Hôtel familial *** ; bonne table située à Punta Sabbioni, à 30 minutes de vaporetto de la Piazza San Marco.
Les inscriptions individuelles seront regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

Les repas : Demi-pension avec pique-nique le midi sauf les jours 01 et 06.

TRANSFERTS INTERNES
Comme mentionnés au programme.

PORTAGE DES BAGAGES
Vos affaires de la journée

GROUPE
De 6 à 15 personnes.

ENCADREMENT
Accompagnateur en montagne connaissant bien l'Italie.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
(À adapter selon les saisons)

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).
- Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitions également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :
Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :
une couche légère et respirante une couche chaude une couche imperméable et respirante.
En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.
Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.
La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)
- 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants légers
- Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- 1 surpantalon imperméable et respirant
- 1 short ou pantacourt, confortable et solide

- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette” qui vous éviteront l’échauffement prématuré des pieds
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l’abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été. 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d’être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL :
POUR LE PIQUE-NIQUE
- Couverts
- 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES :
- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc…)
- Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
- Papier toilette
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :
Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n’est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.
Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.
- Vos médicaments habituels
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- Antistaminiques contre les piqûres d’insectes par exemple (facultatif)
- Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)

- Pince à épiler (facultatif)
- Petits ciseaux (facultatif)
- Vitamine C (facultatif)
- Pince à échardes (facultatif)
- Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

N.B: Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12kg.

DATES ET PRIX

Dates	Prix par personne
Du 25 au 30 mars 2024	820 €
Du 08 au 13 avril 2024	830 €
Du 22 au 27 avril 2024	820 €
Du 06 au 11 mai 2024	840 €
Du 20 au 25 mai 2024	860 €
Du 10 au 15 juin 2024	840 €
Du 24 au 29 juin 2024	860 €
Du 08 au 13 juillet 2024	860 €
Du 22 juillet au 27 août 2024	860 €
Du 05 au 10 août 2024	860 €
Du 26 au 31 août 2024	860 €
Du 09 au 14 septembre 2024	860 €
Du 23 au 28 septembre 2024	840 €
Du 07 au 12 octobre 2024	820 €
Du 21 au 26 octobre 2024	820 €

Supplément chambre individuelle (selon disponibilité) : 240€ en avril et octobre; 255€ en mai, juin et le 23 septembre 2024; et 270€ le 24 juin, en juillet, août et le 9 septembre 2024

LE PRIX COMPREND

- L'organisation et l'encadrement par un spécialiste de l'Italie
- L'hébergement en pension complète (vins et boissons non compris) sauf le repas du soir du jour 5 et les déjeuners du jour 1 et 6
- L'abonnement pour les déplacements illimités en vaporetto pendant toute la durée du séjour
- Le "Chorus Pass" donnant accès à 17 églises de Venise
- Le "Museum Pass" donnant l'accès à l'ensemble des 11 musées et palais de la ville de Venise
- La Basilique de Santa Maria Gloriosa dei Frari et la cathédrale de Torcello
- Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'assurance annulation et/ou assistance
- Les visites non incluses dans le « Chorus Pass » et le « Museum Pass » (6 €)
- Les déjeuners du J1 et J6
- Les boissons et dépenses personnelles
- La consigne de vos bagages à Venise
- Les frais d'inscription éventuels
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise … à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes).
Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES
Carte nationale d'identité ou passeport valide.

ADRESSES UTILES
- Office de tourisme d'Espagne à Paris, tél. : 01 45 03 82 50
- Sites internet : http://www.ddgi.es/espais/cat/montseny000.html

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L’Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l’assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu’à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d’atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l’avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d’honoraires d’avocats à l’étranger jusqu’à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l’étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L’Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l’assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l’interruption de séjour jusqu’à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d’activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l’étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l’assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances – Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex